

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **5 (1860)**

Heft (22): **Supplément au No 22 de la Revue Militaire Suisse**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## RAPPORT

DU DÉPARTEMENT MILITAIRE FÉDÉRAL SUR SA GESTION DE 1859<sup>1</sup>.

(Suite.)

Le matériel pour le service de santé a subi un accroissement considérable à l'occasion de la mise en disponibilité de l'armée et l'on a fait l'acquisition de 3 pharmacies de campagne depuis longtemps nécessaires pour les armes spéciales.

Il a été appelé aux écoles militaires et au rassemblement de troupes 2 médecins de division, 17 médecins d'ambulance, 1 commissaire d'ambulance, 90 médecins de corps et 200 fraters.

Les troupes mises sur pied pour l'occupation des frontières avaient 2 médecins de division, 3 médecins d'ambulance, 1 commissaire d'ambulance, 52 médecins de corps, 67 fraters et 5 infirmiers. A peu d'exceptions près la conduite du personnel de santé a été très satisfaisante.

Un aperçu de l'état sanitaire des troupes au service fédéral fait voir que le nombre des malades a été de 5,714.

Sur ce nombre 5,087 ont été guéris à la troupe, 436 envoyés dans les hôpitaux, 186 congédiés comme incapables de servir et 5 sont morts.

Les rapports d'hôpital mentionnent 368 hommes qui ont été renvoyés guéris à leurs corps et 48 qui ont été renvoyés chez eux. Dans d'autres hôpitaux il en est sorti 12. Demeuré en traitement 1, morts 7. Il suit de là que l'année dernière l'état sanitaire des troupes fédérales a été satisfaisant et que le personnel de santé a lutté avec succès contre les cas de maladie qui se sont produits, parmi lesquels nous mentionnons la dissenterie qui a régné au Tessin.

### 6. Ecole militaire centrale.

Le commandement de cette école, que nous avons organisée cette année, sans la séparer en deux parties, savoir en un cours théorique et en un cours d'application, a été confié à M. le colonel fédéral E. de Salis, de Coire. L'école s'ouvrit le 1<sup>er</sup> mai et se termina le 2 juillet.

Le personnel qui entra à l'école au 1<sup>er</sup> mai se composait :

- a) de l'état-major de l'école;
- b) du personnel d'instruction;
- c) des officiers d'état-major fédéral appelés à l'école, à partir du major.

Au 14 mai : les détachements des recrues d'artillerie.

Au 22 mai : les commandants, majors et aide-majors des bataillons et demi-bataillons désignés pour prendre part à l'école; deux capitaines par bataillon et un capitaine par demi-bataillon, plus un officier de chaque compagnie de cavalerie et de carabiniers commandée pour cette école.

Au 4 juin : un certain nombre de sous-officiers d'artillerie.

<sup>1</sup> Voir notre numéro 19 du 1<sup>er</sup> octobre.